



Monsieur François Braun
Ministre
Ministère de la Santé et de la prévention
14 avenue Duquesne
75350 PARIS

Paris, le 4 janvier 2023

MARTINE BERTHET

Nos réfs : MB/PS

SENATRICE DE LA
SAVOIE

Monsieur le Ministre,

*Membre de la
Commission des
Affaires Economiques*

Je me permets de vous alerter sur la gravité de la situation que vivent nos pharmaciens d'officine aujourd'hui.

*Vice-Présidente de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

Manque de personnel lié à la démission, la réorientation des préparateurs en pharmacie et au numerus clausus pour les pharmaciens adjoints, fatigue, lassitude et découragement face à la masse de tests et de vaccins réalisés pendant les trois années de crise sanitaire (sans véritable reconnaissance !), ruptures de stocks de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur et de leurs génériques, menaces des délestages électriques... Les raisons du désarroi et de la colère des pharmaciens ne manquent pas et ne sont pas des moindres. Les laboratoires leur signalent de lourdes pénuries de matières premières pour la fabrication des médicaments et une hausse des coûts de leurs emballages en aluminium ou en verre que ces derniers ont du mal à assumer. Le Gouvernement a par ailleurs annoncé que des préparations magistrales d'amoxicilline pourraient être préparées dans les officines, mais avec quelles matières premières ?

*Présidente du groupe
interparlementaire
d'amitié
France-Afrique du Sud*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton d'Albertville 1

*Présidente de la 5ème
Commission*

Concernant les délestages électriques, j'avais sollicité le préfet de mon département pour lui rappeler l'importance de faire figurer les officines dans la liste des approvisionnements prioritaires en électricité, faute de quoi la chaîne du froid permettant une bonne conservation de médicaments souvent très coûteux risquait d'être rompue. En substance, il m'a été répondu que les pharmaciens devaient faire preuve d'anticipation et assurer la conservation de ces médicaments par – je cite – « des dispositifs palliatif comme des glaciers ». C'est bien mal connaître les impératifs de la chaîne du froid que de parler de glacier là où ce sont des enregistrements réguliers et automatisés des températures intérieures des enceintes de froid des pharmacies qui sont exigés, contrôlés par les Inspecteurs en Pharmacie et sanctionnés s'ils ne sont pas conformes, sans parler de l'impact pour le patient d'un médicament qui ne serait plus actif ! Le Gouvernement ou les préfets acceptent-ils d'en porter la responsabilité ?



Dans ces conditions, les pharmaciens me disent ne plus se sentir en mesure de sécuriser les approvisionnements en médicaments essentiels. S'ils s'organisent entre eux et avec les médecins pour trouver des solutions temporaires, dans l'intérêt des patients et de l'accès aux soins, cela ne sera pas durable. Aussi, je souhaite savoir quelles dispositions le Gouvernement compte prendre pour leur venir rapidement en aide.

Comptant sur votre écoute et votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Martine Berthet